



25 bis rue du Général Leclerc
BP66 - 60121 Breteuil Cedex
☎ 0344801888
☎ 0344809445
ce.0601406C@ac-amiens.fr



Préambule : les élèves motivés et aptes pour une pratique sportive renforcée et approfondie et désireux de poursuivre un cursus scolaire normal ont la possibilité d'intégrer une section sportive scolaire. La sélection des élèves s'effectue sur l'étude du dossier de candidature renseignant sur le niveau scolaire, sportif et les compétences psychosociales.

La Section Sportive Natation s'adresse à :

- **Des Nageurs DEBROUILLES (Pas de débutants)** c'est-à-dire que l'enfant est capable d'évoluer dans le milieu aquatique sans se tenir au bord, de pouvoir s'immerger (tête dans l' eau) sans crainte , d'effectuer au moins 2 longueurs sur le ventre sans s'arrêter. Le test du savoir nager doit être maîtrisé.
- **Des élèves MOTIVES, VOLONTAIRES et PERSEVERANTS pour pouvoir progresser**
- **Des élèves assidus aux entrainements :**

- **3 heures d'entraînement par semaine.** Ils entrent dans l'emploi du temps obligatoire de l'enfant .

Certains entrainements ont lieu en dehors du temps scolaire. L'élève ne pourra pas prendre le transport scolaire. Les entrainements ont lieu le mercredi de 12h à 13h15, le jeudi de 16h45 à 18h15 et le vendredi de 8h à 8h50 (**sous réserve de modifications**). Toutes absences aux entrainements seront à justifier.

- **Des élèves assidus aux compétitions UNSS**
 - **3 rencontres dans l'année.**

L'élève, intégrant la Section Sportive Natation s'engage pendant 4 ans à :

- * **s'entraîner avec assiduité afin de se perfectionner** dans les quatre nages, au sauvetage et développer sa connaissance culturelle de l'activité (formation Jeunes Officiels) ;
- * **se licencier à l'association sportive du collège** (obligatoire, 25 euros) ;
- * **participer aux compétitions du sport scolaire** qui ont lieu le mercredis après-midi (1 à 3 par an)
- * **participer à des manifestations sportives** en tant que pratiquant, organisateur, juge ;
- * **respecter** les autres, les locaux, le personnel encadrant et de surveillance ;
- * **adopter une attitude empathique, de fair-play envers les autres ;**
- * **avoir un esprit d'équipe, le gout de l'effort et de la persévérance.**

La Section Sportive Natation s'inscrit dans l'acquisition et la validation du socle commun de compétences et de connaissances et de culture.

Elle donne lieu à des évaluations, des notes, des validations de compétences, des appréciations aux bulletins.

NB : Dossier de candidature à obtenir auprès de Mme LEMAIRE – valerie.lemaire@ac-amiens.fr